2008-00555/

Imprimer

1997/04/17 www.clf.gouv.qc.ca : le site web du Conseil de la langue française

Québec, le 17 avril 1997 -. Vous désirez lire les avis que le Conseil de la langue française a, depuis sa création en 1977, présentés aux ministres successivement responsables de l'application de la Charte de la langue française ? Vous voulez consulter les indicateurs linguistiques et utiliser, dans un document que vous préparez, un tableau particulièrement significatif ? Vous désirez savoir ce qu'est l'Ordre des francophones d'Amérique et quels en sont les membres ? Vous aimeriez avoir un aperçu des recherches en cours au Conseil ? Tous ces renseignements, et des centaines d'autres, sont maintenant accessibles sur Internet, plus précisément sur le site du Conseil de la langue française, à l'adresse suivante : www.clf.gouv.qc.ca

Dans le mémoire intitulé « L'arrivée des inforoutes : occasion pour un nouvel essor du français », soumis par le Conseil, en octobre dernier, à la Commission de la culture, ce dernier exprimait le souhait que le gouvernement devienne le premier utilisateur des inforoutes au Québec. Pour atteindre cet objectif, une des mesures suggérées était la numérisation des contenus gouvernementaux les plus utiles aux citoyens et aux entreprises et leur versement sur des sites web. En instaurant la phase 1 de son site Internet, le Conseil agit dans ce sens. Graduellement, c'est une importante base de données textuelles sur la langue française au Québec que le Conseil rendra accessible gratuitement.